



Marainville sur Madon, le 2 janvier 2019

Objet : Appel à candidature pour intégrer le Conseil d'Administration

Chères adhérentes, chers adhérents,

Comme vous le savez, l'article 9 des statuts de l'association précise que cette dernière est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres maximum, élus au bulletin secret pour une durée de 2 ans et rééligibles.

En 2018, une équipe composée de 8 personnes a été élue. Vous pouvez rejoindre cette équipe en proposant votre candidature pour intégrer le Conseil d'Administration.

Si cela vous intéresse, je vous invite à vous manifester avant la mi-janvier, tout simplement pour que nous puissions établir les bulletins de vote. Il est rappelé que les votants pourront rayer ou ajouter d'autres noms sur les bulletins lors du vote.

Chacun dans l'équipe répondra volontiers à toute demande d'information sur le rôle du Conseil d'Administration.

Amicales salutations

Marie Paule DESWARTE